

L'hon. M. MacLean: C'est le mot. Cela veut dire que le gouvernement va faire la même chose à propos de tout autre conseil, parce qu'il existe des offices où il n'a pas nommé de membre. Selon moi, cet argument ne vaut pas grand chose. Je n'en dirai pas davantage, mais j'ai été heureux que le secrétaire d'État fasse connaître au comité quel était son principal ouvrage de référence par rapport à sa logique. Je n'avais jamais pu le comprendre auparavant. Je sais maintenant que c'est *Alice au pays des merveilles*.

L'hon. M. Monteith: Dans toutes ses actions.

L'hon. M. Churchill: Je n'ai qu'une chose à dire. Le secrétaire d'État dit que si plus d'argent était requis, il se battrait pour en avoir. Paroles vides de sens! Car tout gouvernement assume une responsabilité collective, et le secrétaire d'État a tout bonnement affirmé qu'au sein du cabinet il ferait ressortir le besoin d'argent des provinces de l'Atlantique. Au début de la séance, mon honorable ami, assis à ma gauche, a évoqué la confiance aveugle avec laquelle certaines personnes écoutent les déclarations du secrétaire d'État. J'espère cependant que sa dernière affirmation ne suscitera pas cette foi sans bornes, car l'affirmation ne signifie absolument rien. Elle ne fait que préfigurer une action future et problématique.

(L'article est adopté.)

L'article 7 est adopté.

Sur l'article 8—*Durée*.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'article 8. On a exprimé bien des réserves à son sujet, notamment aujourd'hui, et on a affirmé que nous ne devrions pas fixer de date pour l'expiration du mandat de l'Office. Je n'ai pas été complètement convaincu par les arguments invoqués, mais j'en perçois le mérite. Je pense en outre que parmi le grand public, certains pourraient se dire que nous ne sommes pas sincères dans cette affaire. J'avais pensé que ce serait un stimulant utile à l'Office, mais ce n'est certes pas une disposition essentielle à l'efficacité de la mesure. Par conséquent, je vais demander à mon collègue, le solliciteur général, de présenter un amendement dans le sens proposé par l'honorable représentant de Victoria-Carleton, en vue de retirer du bill l'article 8 et de faire de l'article 9 le nouvel article 8.

L'hon. M. MacNaught: Monsieur le président, je propose:

Que l'article 8 du Bill C-80 soit biffé et que l'article 9 soit renuméroté article 8.

(L'amendement est adopté.)

L'article modifié est adopté.

Le titre est adopté.

M. le président suppléant: Le bill est-il adopté?

L'hon. M. Pickersgill: Avant que vous quittiez le fauteuil, monsieur le président, je tiens à remercier l'honorable représentant de Victoria-Carleton d'avoir eu l'obligeance de nous faire parvenir à l'avance ses amendements, afin que nous ayons le temps de les étudier. Cela nous a rendu grand service et je crois qu'ainsi le bill a pu être adopté plus vite.

L'hon. M. Flemming: Monsieur le président, je dirais simplement que je suis reconnaissant au secrétaire d'État d'avoir eu l'amabilité de dire ces quelques mots. Je suis gré également au comité d'avoir permis que la mesure reste en vigueur au delà du 24 janvier 1969.

M. Bell: J'espère que la même harmonie qui a régné cet après-midi à la Chambre régnera parmi les membres de l'Office.

(Rapport est fait du bill.)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Quand lirons-nous le bill pour la troisième fois? Maintenant, du consentement de la Chambre?

Des voix: A la prochaine séance.

L'hon. M. Pickersgill: On ferait peut-être mieux de le lire tout de suite, afin de m'enlever la tentation de faire un autre discours jeudi.

M. Winkler: Si c'était là la seule raison, on y consentirait.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

Des voix: A la prochaine séance de la Chambre.

Des voix: Maintenant!

L'hon. M. Pickersgill: Maintenant!

M. Bell: Quelqu'un qui ne vient pas des provinces Maritimes s'y oppose.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A la prochaine séance de la Chambre.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, le leader de la Chambre nous donnerait-il l'ordre des travaux pour demain et vendredi.

L'hon. M. Pickersgill: Demain, nous procéderons à la troisième lecture du bill concernant l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Je m'engage à ne pas prendre la parole si les autres honorables représentants consentent à s'abstenir également.

L'hon. M. Monteith: Pas de promesse.

L'hon. M. Pickersgill: Nous en viendrons ensuite à la deuxième lecture du bill concernant le Conseil économique et j'espère que